



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 8 DU SAMEDI 07/10/2023

Réunion du 2 octobre 2023

- Désignations : Léo DUSSUD : 07 82 64 63 66
Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignations observateurs : MEYER Jrad : 06 65 32 27 52
- Validations rapports : CHALABI Tahar : 06 62 58 38 19

INDISPONIBILITES

M. COLLANGES Antoine : les 7 et 8 octobre ; les 14 et 15 octobre ; du 1^{er} au 5 mars 2024
M. CARMINOT Sullivan : les 21 et 22 octobre

INFOS

- **Pensez à prendre en photo la composition des équipes** pouvant être utile suite à un dysfonctionnement de la FMI.

Lors de la clôture de la tablette, une ligne anomalie peut apparaître
Ce match requiert la saisie des règlements locaux.
Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet « infos » et mettre RAS dans la case, puis valider.

INFORMATIONS DU CTDA

- Corrigé du questionnaire annuel en ligne dans la rubrique "actualités" de l'onglet "arbitrage"
- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.
- Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.
- Le document "Directives Saison 2023-2024" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".
- Les observateurs accompagnant les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**
- Le rassemblement « arbitre futsal » aura lieu le lundi 9 octobre, de 19h à 21h, au siège du District.
- **Rappel des règlements :**

* **En Coupe de la Loire Jeunes** : en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

=====



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

NOTES AUX ARBITRES

- Rapport disciplinaire

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir **OBLIGATOIREMENT** sur votre portail **OFFICIEL** dans les 48h **MAXI**. (faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C.A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...)) ou tout événement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation, doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE**. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez **OBLIGATOIREMENT** en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.